

Certificat de localisation

Ce plan ainsi que le rapport l'accompagnant font partie intégrante du présent certificat de localisation. Préparés pour des fins de vente et/ou d'obtention d'un prêt hypothécaire, ils ne devront pas être utilisés ou invoqués pour d'autres buts sans l'autorisation écrite du/de la soussigné(e).

Les marges et les mesures du (des) bâtiment(s) ont été prises au revêtement extérieur.

Les mesures indiquées sur ce plan sont en mètres (SI).

Règlement de zonage : 2368-2010
Zone : Fi11R et Fi12Rc

LÉGENDE

-  Fils aériens
 -  Clôture
 -  Haie
 -  Tuyau de fer existant
 -  Repère d'arpentage existant
 -  Bordure de béton
 -  Dalles de béton
 -  Poteau
 -  Lampadaire
 -  Hauban
 -  Vanne d'eau
 -  Regard

Lot : 3 142 799 à 3 742 802

Cadastre : du Québec

Municipalité : Ville de Magog

Circonscription foncière : Stanstead

Requérant : Autoparc Stanley Inc.

Échelle : 1 : 600

Echelle : 1 : 600
Coordonnées : MG-9

Coordonnées : MG-9
Date de levé : 14 avril 2023

Date de leve : 14 av
Dossier : MG5555

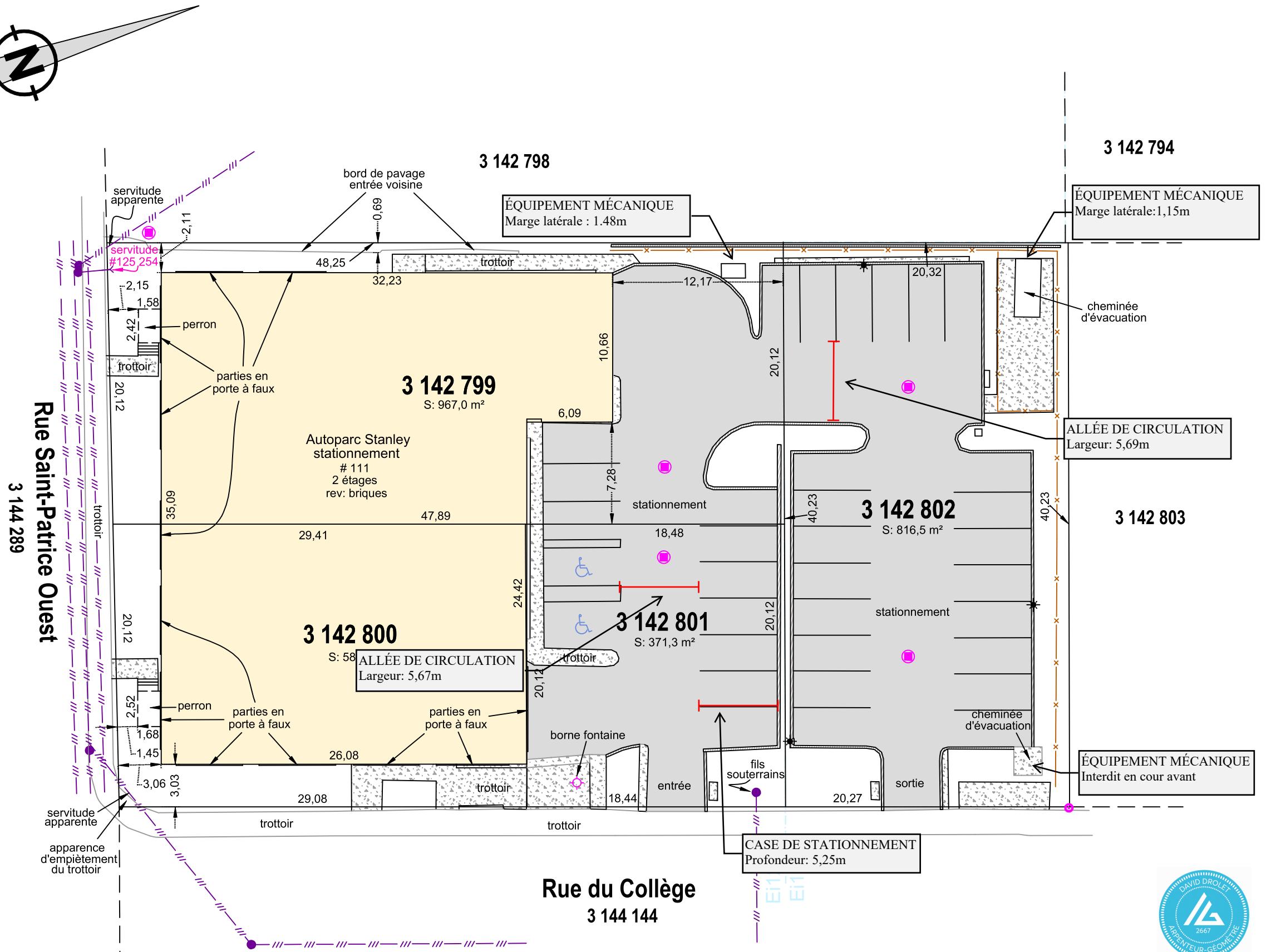
Minutte : 2340

Préparé à Magog le : 2 mai 2023

Signé numériquement

David Drolet
arpenteur-géomètre

ecce terra
arpenteurs-géomètres
info@ecceterra.com
1 877 650 2227



2023-06-08

Sigé numériquement

arpenteur-géomètre